

FORMATION CONTINUE

# ➔ Médiation et Règlement des conflits

## PRÉSENTATION

Renforcer ses connaissances et ses compétences dans la pratique de toutes les formes de médiations conventionnelles et judiciaires ainsi que sa capacité à gérer les conflits à l'amiable.

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Maîtriser les mécanismes de la communication personnelle et l'impact de sa communication sur les relations humaines,
- Situer la place et le rôle de la médiation par rapport aux autres modes de règlement de conflits,
- S'approprier la conduite du processus de médiation et faire sien les outils de communication du médiateur,
- Intégrer la spécificité de la posture du tiers en médiation,
- Administrer une médiation judiciaire et une médiation conventionnelle,
- Connaître la place du droit, de l'éthique et de l'équité dans la médiation,
- Développer la médiation dans son environnement personnel et professionnel.

## TÉMOIGNAGE

« Huissier de justice, je suis au quotidien confronté à la difficulté de l'exécution des décisions de justice. Cette formation m'a donc semblé une évidence pour proposer une alternative à la résolution du conflit, suivant un processus qui puise sa force dans l'accord volontaire des parties.

Au cours de cette année d'apprentissage à l'écoute et à la communication inter-personnelle notamment, j'ai pu, par une pratique intensive et des apports théoriques choisis, appréhender ce mode de règlement amiable des conflits et surtout m'approprier la posture spécifique du médiateur, tiers neutre.

J'aborde désormais différemment ma propre pratique professionnelle et recommande cette formation enrichissante, menée par l'Université de La Rochelle et la Maison de la Communication. »

Jacques NIVET - Huissier de justice



## PUBLIC

Avocats, magistrats, notaires, experts-comptables, géomètres-experts, huissiers de justice, experts judiciaires, chefs d'entreprise et managers, professionnels du monde de la santé et des secteurs médico-sociaux et éducatifs.

Ce DU permet aux avocats de bénéficier d'une procédure simplifiée pour être référencé comme avocat médiateur par le CNMA



## PRÉ REQUIS

• Diplômés BAC+3 disposant d'une expérience professionnelle de 5 années dans la gestion des conflits, le management d'équipe ou la négociation, ou bien

• 10 années d'expérience professionnelle dans les mêmes domaines, sans condition de diplôme.

Chaque candidat doit pouvoir justifier d'un projet personnel ou professionnel en lien avec la médiation et le règlement amiable des conflits.



## DATES, DURÉE ET TARIFS

- Février à novembre 2019
- 150 heures réparties sur 2 jours par mois en moyenne ainsi que 60 heures estimées dans le cadre de la rédaction du mémoire.
- Tarif : 4 100 € net de taxes (sous réserve d'acceptation par le CA de l'Université de La Rochelle)



## LIEU DE FORMATION

- Faculté de Droit, Science Politique et Gestion de l'Université de La Rochelle
- Maison de la Communication - La Rochelle
- Pôle Formation continue de l'Université de La Rochelle (Maison de la Réussite)

## CONDITIONS D'ADMISSION

• Dossier de candidature à télécharger

- Entretien physique ou téléphonique avec le responsable pédagogique
- Sélection des dossiers en commission pédagogique

## ORGANISATION

Les enseignements sont répartis sur 2 jours par mois en moyenne (vendredi et samedi) pour permettre aux participants de mener conjointement activité professionnelle et formation.

Université de La Rochelle  
Service Formation continue

formationcontinue@univ-lr.fr

05 16 49 65 18

N° Siret : 19170032700189

Code APE : 8412Z

N° de déclaration d'activité : 5417P001817

[www.univ-larochelle.fr/formation/formation-continue/](http://www.univ-larochelle.fr/formation/formation-continue/)



## CONTENU et OBJECTIFS

Journée introductive : Présentation de la formation et témoignages de professionnels et de praticiens de la médiation (3 h)  
7 février 2019



### Module 1 : « APPRENDRE À MIEUX COMMUNIQUER ET À ANALYSER LE CONFLIT » (49 h)

#### 1 - Les fondamentaux de la communication (28 h)

8 et 9 février - 8 et 9 mars 2019

- Les canaux de la communication : émetteurs-récepteurs ; les filtres ; les perceptions ; les notions de distorsion de la communication
- Les critères de réussite de la communication grâce à l'écoute centrée sur la personne de Carl ROGERS : reformulation, questionnement, écoute active, écoute passive
- Les apports des écoles de Palo Alto, Gordon et Rogers

#### 2 - La dynamique du conflit (14 h)

5 et 6 avril 2019

- Définition du conflit
- Mes attitudes et mes émotions dans le conflit
- Le danger des jeux psychologiques
- Le deuil du conflit

#### 3 - Phénoménologie de la médiation (7 h)

17 mai 2019

- Phénoménologie de la médiation
- Introduction au processus de médiation

Formation en partenariat avec  
la **MAISON DE LA COMMUNICATION**  
(La Rochelle)

### Module 2 : « DÉCOUVRIR LA SPÉCIFICITÉ DE LA MÉDIATION ET PRATIQUER LE PROCESSUS DE MÉDIATION » (63 h)

#### 1 - Le processus pratique de la médiation (35 h)

24 et 25 mai - 28 et 29 juin - 6 juillet 2019

- Pratiquer les 5 étapes de la médiation dans leur unicité, leur contenu et leur déroulement
- Comprendre l'importance de la maîtrise du passage de l'une à l'autre des étapes
- Savoir utiliser les apartés ou caucus à bon escient
- Travailler la reconnaissance réciproque
- Imaginer les situations de blocage pour réussir à les dépasser
- Accompagner et optimiser la négociation entre les parties : la phase délicate de l'accord en médiation
- Savoir organiser la stratégie d'une médiation
- Apprendre à terminer une médiation
- Connaître le rôle et la place des avocats et des magistrats en médiation
- Savoir reconnaître la place du droit dans la médiation
- Gérer la dimension administrative d'une médiation conventionnelle et d'une médiation judiciaire

#### 2 - Éthique, équité et déontologie en médiation (7 h)

7 juin 2019

- S'approprier la posture de tiers
- Adopter une éthique de médiateur et percevoir les attitudes «morales» du médiateur
- Connaître les principaux Codes de déontologie des médiateurs.

#### 3 - Le droit des modes amiables de résolution des différends (7 h)

5 juillet 2019

- Les modes traditionnels de règlement des conflits
- Les Modes Alternatifs de Règlements des Différends (MARD)

#### 4 - La gestion du stress du médiateur en situation de conflit (14 h)

13 et 14 septembre 2019

- S'initier à la pratique de la « MINDFULNESS » afin d'améliorer la qualité de la présence et de l'écoute du médiateur

### Module 3 : « SE PERFECTIONNER DANS SA POSTURE DE MÉDIATEUR ET DANS LA MAÎTRISE DU PROCESSUS DE MÉDIATION GRÂCE À L'APPORT DE COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES » (35 h)

#### 1 - Initiation à la Communication Non Violente (14 h)

4 et 5 octobre 2019

#### 1 - Pratique intensive de la médiation et évaluation (21 h)

11 - 12 et 19 octobre

- Pratiquer la médiation de l'avant-médiation à l'étape 1 à 5.
- Être observé et évalué par des médiateurs professionnels pour déterminer les points forts, les points de vigilance et les éventuelles lacunes à combler grâce à une évaluation individuelle, en situation de conflit, par des formateurs et médiateurs partenaires de la MAISON DE LA COMMUNICATION..

### Module 4 : « MÉMOIRE ET SOUTENANCE : 60 HEURES D'AUTO-FORMATION ET DE RÉDACTION DE MÉMOIRE »



## INTERVENANT·E·S

### Universitaires :

- Caroline ASFAR-CAZENAVE, Maître de conférences de droit privé à l'Université de La Rochelle, Directrice du DU Médiation et règlement des conflits
- Jacques FAGET, Chercheur au CNRS, Enseignant à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux et à l'Université de Bordeaux IV
- Julien VIAU, Maître de conférences en sciences de gestion à l'Université de La Rochelle.

### Professionnels de la médiation :

- Myriam BACQUÉ, Médiatrice, formatrice en médiation, Consultante auprès des Nations Unies, Associée de la Maison de la Communication
- Langis GALLANT, Médiateur, formateur certifié aux méthodes de communication GORDON, Associé de la Maison de la Communication

- Cédric GARRIGUES, Principal-Clerc collaborateur d'une étude de mandataires judiciaires, chargé de cours à la Faculté de Droit de Science politique et de Gestion de La Rochelle, médiateur, partenaire de la Maison de la Communication
- Sophie LIBAUD, Médiatrice, formatrice, partenaire de la Maison de la Communication
- Nathalie PIGNON, Magistrate, Présidente de chambre à la Cour d'appel de Bordeaux
- Jean-Edouard ROBIOU du PONT, Avocat, médiateur en matière civile et commerciale et formateur en médiation au CNAM
- Magalie ROUGIER, Avocate au Barreau de Saintes, Médiatrice, Partenaire de la Maison de la Communication
- Marc SINGER, Coach et formateur certifié en Mindfulness de l'Université du Massachusetts, Associé de la Maison de la Communication



## CONTACTS

### INGÉNIERIE - ADMINISTRATIF - FINANCIER

Pôle Formation continue

2 passage Jacqueline de Romilly - 17000 La Rochelle

Face à la Maison de l'Étudiant - Parvis de la BU

Tél. : +33 (0)5 16 49 65 18

✉ formationcontinue@univ-lr.fr

Nous écrire :

Université de La Rochelle - Pôle Formation continue

23, Avenue Albert Einstein - BP 33060 - 17031 LA ROCHELLE

[www.univ-larochelle.fr/formation/formation-continue/](http://www.univ-larochelle.fr/formation/formation-continue/)

### PÉDAGOGIQUE

Faculté de Droit

45 rue Vaux de Foletier - 17000 La Rochelle

Tél. : +33 (0)5 46 45 85 28

✉ u\_mediation@univ-lr.fr

